



Réduire la redevance: nécessité ou menace pour le service public?

La redevance radio-TV Suisse expliquée en 5 points

PAR LENA WÜRGLER ET ADRIEN SCHNARRENBERGER / PHOTOS CHLOÉ LAMBERT

AVEC LA LIBERTÉ

LWU

SSR

Soumise au vote le 8 mars prochain, l'initiative «200 francs, ça suffit» vise à diminuer le montant de la redevance radio-TV. Cure d'amaigrissement nécessaire ou mise en danger de la cohésion nationale? Céline Amaudruz (UDC) et Martin Candinas (Le Centre) en débattent.

Elle vient de Vandoeuvres, lui d'Illanz. Séparés par tout un pays, Céline Amaudruz et Martin Candinas ont pourtant un point commun: ils viennent de deux minorités linguistiques. Or, là où le Grison, qui a choisi de parler le romanche à la tribune du Conseil national lorsqu'il en était le président en 2023, y voit une raison majeure pour défendre la SSR, ce n'est pas le cas de la Genevoise, en première ligne pour réduire la voilure de l'audiovisuel public. Dans un climat courtois, l'élu du Centre a tenté de contrer les arguments de la vice-présidente de l'UDC, venue défendre

dre le texte lancé conjointement avec les Jeunes PLR.

Martin Candinas, comment interprétez-vous l'initiative «200 francs, ça suffit»?

Martin Candinas (M.C.): A mes yeux, il s'agit d'une nouvelle attaque directe contre la SSR. Il y a d'abord eu «No Billag» en 2018, qui a échoué avec seulement 28% de oui, et là on revient avec les mêmes idées radicales. La différence, c'est que cette fois, l'initiative ne demande plus de supprimer la redevance, mais de la diviser par deux.

Céline Amaudruz (C.A.): Non, cette initiative n'est pas dirigée contre la SSR. On vote sur

une chose très simple: quel montant les gens sont obligés de payer pour le service public audio-télévisuel.

Aujourd'hui, chaque ménage paie 335 francs par an, qu'il regarde ou non, qu'il écoute ou non, même sans appareil. C'est une taxe due sans condition – et avec 335 francs, la Suisse fixe une des redevances les plus élevées au monde.

Pourquoi exiger une telle cure d'amaigrissement à la SSR?

C.A.: Tout le monde, dans la population, l'économie ou les pouvoirs publics, doit se serrer la ceinture et revoir son budget. Au nom de quoi la SSR devrait-elle être épargnée? Pourquoi

ArclInfo
2000 Neuchâtel
032/ 723 53 00
<https://www.arcinfo.ch/>

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenmedien
Auflage: 18'578
Erscheinungsweise: täglich



Seite: 16,17
Fläche: 127'710 mm²

Auftrag: 3007101
Themen-Nr.: 320023
Referenz:
ecee12ec-3e16-489c-b730-4303ea9565d4
Ausschnitt Seite: 2/6

ne devrait-elle pas, elle aussi, analyser quelles sont les dépenses absolument indispensables et lesquelles le sont moins?

Par exemple, elle compte huit chaînes de télévision et 17 chaînes de radio. A-t-on vraiment besoin de 17 chaînes de radio? Si on en avait deux par région, cela en ferait déjà huit! En somme, nous voulons un service public fort, mais mieux ciblé.

Martin Candinas, la SSR n'est-elle pas en effet surdotée? Toutes les offres sont-elles vraiment nécessaires?

M.C.: La SSR doit continuer à faire des efforts, c'est clair, mais elle en fait déjà beaucoup! Il faut rappeler que, jusqu'en 2018, la redevance s'élevait à 451 francs par an par ménage, puis son prix a été réduit à 365 francs en 2019, puis à 335 francs en 2021. Et, surtout, le Conseil fédéral a déjà décidé de la diminuer encore à 300 francs d'ici 2029. tout de même 17% du budget en moins, ce qui représente déjà d'énormes efforts.

Quelle est votre crainte, en cas de oui à l'initiative?

M.C. : Le grand risque réside à mon avis dans la diminution de l'offre médiatique et de la qualité des productions. Les gens consommeront alors moins d'offres produites en Suisse et davantage de contenus venant d'autres pays – Allemagne, France, Italie ou Etats-Unis.

Ce n'est pas la Suisse que je veux! Si on est patriote et qu'on veut une Suisse forte, alors il faut veiller à ce que les gens puissent profiter des contenus médiatiques produits chez nous.

Avec quatre langues nationales, il est d'autant plus important que la SSR ait

La SSR doit donc faire 270 millions de francs d'économies dans les trois ans à venir. C'est

suffisamment de moyens pour pouvoir offrir un service public de qualité dans toutes les régions du pays. Dans les Grisons, par exemple, si la SSR n'était plus là, personne d'autre ne produirait d'informations en romanche.

Céline Amaudruz, ne craignez-vous pas de mettre en péril la diversité linguistique avec cette initiative?

C.A.: Je partage la préoccupation de Martin Candinas: il est aussi important pour moi qu'il y ait toujours une télévision et une radio dans les Grisons ou au Tessin. C'est l'une des missions centrales du service public à mon sens: assurer la cohésion du pays. C'est la raison pour laquelle

l'initiative prévoit d'inscrire noir sur blanc, pour la première fois, dans la Constitution, la clé de répartition de la redevance qu'il faut respecter entre les régions linguistiques. Le but: garantir des programmes de qualité équivalente dans tout le pays, également pour les minorités linguistiques.

Soulagé, Monsieur Candinas?

M.C.: Bien au contraire! L'inscription, dans la Constitution, d'une clé de répartition fixe serait une catastrophe pour les minorités linguistiques! Car cela voudrait dire qu'elles recevraient toujours la même proportion du gâteau, quelle que soit la taille de celui-ci.

Pour les Romanches, par exemple, l'acceptation de l'initiative impliquerait de passer d'un budget de 25 à 12,5 millions de francs. Donc la moitié. Sachant que les coûts fixes – studio, infrastructures, etc., – demeurent inchangés, il faudrait alors radicalement économiser dans



les effectifs, déjà maigres, dans notre région.

C.A.: Je tiens toutefois à souligner qu'il restera quand même 850 millions de francs à la SSR, sans compter le sponsoring. Ce n'est pas rien, on est loin de la catastrophe! Je suis convaincue que la SSR va pouvoir se réinventer, elle ne sera pas démantelée. A l'image d'autres services publics, elle devra remplir ses missions avec moins de moyens, comme l'armée ou l'agriculture, par exemple. Soyons concrets: je ne suis pas certaine que les émissions de téléréalité, par exemple, entrent vraiment dans la définition du service public. Ce n'est pas mon rôle de dire ce que la SSR devrait maintenir dans ses programmes ou non, mais, à mes yeux, la mission pre-

Le fait de devoir payer une taxe spéciale, en plus de l'impôt «normal», suscite souvent l'incompréhension du public. Pourquoi ce régime particulier? Que finance exactement ce montant? Voici tout ce qu'il faut savoir sur la redevance en cinq points.

1 - C'EST QUOI LA REDEVANCE?

Il s'agit d'une contribution obligatoire, destinée à financer le service public de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), dont la Radio Télévision Suisse (RTS) fait partie, ainsi que les programmes de radios locales et de télévisions régionales suisses. La perception de la redevance a été confiée à Billag en 1998, puis à Serafe dès 2019. Depuis cette année-là, la redevance est universelle et ne dépend plus du fait de posséder des appareils pour capter la radio ou la TV – puisqu'il

mière de la SSR, ce doit être

l'information au sens large –

ce qui inclut la culture et le

sport.

Et vous, Monsieur Candinas,

quelle est votre conception du

service public ?

M.C.: Sa mission la plus importante est l'information, essentielle dans notre démocratie directe. Cela implique, notamment, d'avoir les moyens suffisants pour mener des recherches approfondies. A côté de cela, et comme c'est prévu dans la Constitution et suffit désormais d'avoir internet pour consulter les programmes.

2 - QUEL EST SON MONTANT?

Avec l'introduction de la redevance universelle en 2019, son montant a été réduit de 451 à 365 francs par ménage, puis abaissé à 335 francs en 2021. Aujourd'hui, chaque ménage paie donc 335 francs par an. Les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 500 000 francs sont également soumises à une contribution, calculée selon leur chiffre d'affaires. Le Conseil fédéral prévoit de réduire progressivement la redevance à 300 francs d'ici 2029 et de relever le seuil d'assujettissement des entreprises à 1,2 million de francs dès 2027 (soit 20% des entreprises helvétiques, selon l'Office fédéral de la communication).

la concession, le service public de la SSR, c'est aussi l'éducation, la culture, le sport et le divertissement.

Sachant qu'en cas de oui à l'initiative, l'information restera la mission centrale de la SSR, il faudra donc sacrifier d'autres domaines, comme la culture et les sports – en particulier les petites disciplines sportives.

Céline Amaudruz, vous qui aimez beaucoup le sport, exemple, qui craindraient de perdre toute visibilité?

C.A.: Dans ce débat, on oublie souvent les télévisions et radio locales, qui peuvent jouer un rôle important dans la couverture du sport régional. Je pense qu'il ne faut pas négliger leur capacité à diffuser le sport local.

Aujourd'hui, de nombreux acteurs privés aimeraient acheter les droits de diffusion de certains sports, mais en sont empêchés, car ils ne font pas le poids face à la SSR.

Mais Léman Bleu n'aurait pas les moyens de produire le CHI de Genève (Concours hippique international), par exemple...

C.A.: Dans le cas d'un événement de cette ampleur, c'est différent. En l'occurrence, le «top 10» du CHI est diffusé dans le monde entier, ce qui veut dire qu'il bénéficie d'énormément de sponsors. Je peux vous assurer que ce n'est pas ce genre d'événement que la SSR va arrêter de couvrir. La question concerne plutôt les événements de moindre envergure, moins connus, qui attirent moins de sponsors.

Pourquoi faut-il forcément que la SSR s'implique dans les événements sportifs, Martin Candinas? Ne pourraient-ils pas se contenter de soutiens privés?

M.C.: En tant que président de la Fête fédérale de tir 2026 à Coire, je peux vous assurer qu'il est toujours plus difficile de trouver des sponsors! En 2022 déjà, la Fête fédérale de lutte, à Pratteln, s'est clôturée sur un important déficit.

En fait, les événements sportifs produits exclusivement par le sponsoring sont très rares. Prenez la course du Lauberhorn: sa production médiatique est financée à hauteur de 20% seulement par du sponsoring. Le reste, c'est la SSR qui paie.

Si les milieux culturels et sportifs s'engagent fortement contre l'initiative, c'est justement parce que la SSR leur offre une visibilité qu'ils ne pourraient pas avoir avec les autres médias régionaux. Et perdre de la visibi-

ArclInfo
2000 Neuchâtel
032/ 723 53 00
<https://www.arcinfo.ch/>

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenmedien
Auflage: 18'578
Erscheinungsweise: täglich



Seite: 16,17
Fläche: 127'710 mm²

Auftrag: 3007101
Themen-Nr.: 320023
Referenz:
ecee12ec-3e16-489c-b730-4303ea9565d4
Ausschnitt Seite: 4/6

lité, c'est perdre du sponsoring.

Céline Amaudruz, vous dont le parti est très attaché aux traditions, pensez-vous aussi

n'êtes-vous pas sensible à cet argument? Que dites-vous aux clubs de tchoukball, par que la Fête fédérale de lutte pourrait être menacée en cas de baisse de la redevance?

Si l'«initiative SSR» était acceptée, le montant de la redevance baisserait à 200 francs et les entreprises seraient totalement exonérées.

3 - POURQUOI PAS UN IMPÔT?

Pourquoi l'audiovisuel public est-il financé par une redevance, et non pas les impôts, comme la plupart des autres services publics? Ce système a été pensé pour garantir une certaine stabilité et, surtout, l'indépendance de la SSR vis-à-vis de l'Etat.

«Si le service public était financé par les impôts, le risque serait que les montants qui lui sont alloués soient alors potentiellement discutés chaque année au Parlement», relève la RTS sur son site internet.

La perception de la redevance via une entreprise privée – Serafe – empêche aussi toute influence de l'Etat sur les contenus de la SSR.

4 - COMMENT LA REDEVANCE EST-ELLE RÉPARTIE?

En 2024, 1,37 milliard de francs ont été collectés. La plus grande part (environ 1,29 milliard) revient à la SSR, tandis que 6% (81 millions) ont été attribués à 34 radios locales et télévisions régionales, indique l'Ofcom.

Concernant la distribution au sein de la SSR, une clé de répartition financière entre les différentes entités de l'entreprise (RTS, SRF, RSI, RTR) vise à garantir que l'offre soit équivalente dans toutes les régions linguistiques. Ainsi, bien que 73% de la redevance soit perçue en Suisse alémanique, la Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) n'en reçoit que 43%. La RTS en touche 32%, RSI 22% et RTR 2%

C.A.: Personnellement, je ne me permets pas de me prononcer sur ce qui pourrait dis-

paraître ou non. Mais concernant la Fête fédérale de lutte, j'en doute beaucoup. Pour des courses comme le Lauberhorn, je suis d'accord sur le fait qu'un tel événement ne pourrait pas être assumé par un petit média local, qui n'aurait jamais les moyens de mettre ça en place. Il est évident que cela doit être fait par la SSR, elle est la seule qui a les capacités de le faire.

Concernant les compétitions plus modestes en termes d'audience, je pense vraiment que les TV et radios locales ont un rôle à jouer et doivent reprendre leur place. Aujourd'hui, on part du principe que cela ne va pas exister, parce qu'elles se sont fait phagocyter par le mammouth SSR.

Martin Candinas, les médias locaux ne méritent-ils pas une place plus importante que celles qu'on leur accorde aujourd'hui?

M.C.: Mais quel est leur modèle d'affaires? Ces médias dits «privés» dépendent aujourd'hui fortement de la redevance. Pour les télévisions régionales, cela représente en moyenne 65% de leur revenu, 44% pour les radios locales.

C.A.: D'ailleurs, l'un des points centraux de cette initiative, c'est qu'elle garantit que les télévisions et radios privées continueront de percevoir leur part de la redevance. C'est un élément très important pour nous!

M.C.: C'est bien la preuve qu'il n'existe pas de marché en Suisse pour ce type de médias. Si on baisse la redevance, tout le monde y perdra – la SSR tout comme les radios et télévisions privées. Et ça, c'est l'un des principaux enjeux de la votation du 8 mars.

ArclInfo
2000 Neuchâtel
032/ 723 53 00
<https://www.arcinfo.ch/>

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenmedien
Auflage: 18'578
Erscheinungsweise: täglich



Seite: 16,17
Fläche: 127'710 mm²

Auftrag: 3007101
Themen-Nr.: 320023
Referenz:
ecee12ec-3e16-489c-b730-4303ea9565d4
Ausschnitt Seite: 5/6

5 - À QUOI LA SSR CONSACRE-T-ELLE CET ARGENT?

D'après le rapport de gestion 2024 de la SSR, l'entreprise a dépensé 1,56 milliard de francs – dont 13% financés par des recettes commerciales. Elle a affecté 41% de ses dépenses au domaine

«Information», 21% au domaine «Divertissement et films», 17% au domaine «Culture, société et formation», 15% au domaine «Sport» et 6% au domaine «Musique et jeunesse». La grande majorité de ses dépenses (88%) ont été consacrées à des programmes produits «maison», 12%

à des productions achetées à des tiers (notamment des films, documentaires, séries).

Concernant les droits de diffusion sportifs, ils ont coûté 44,1 millions de francs à la SSR en 2024, soit 3% du total de ses dépenses.

Votations fédérales
8 MARS 2026



Nous avons organisé un débat contradictoire entre les conseillers nationaux Martin Candinas (Le Centre/GR) et Céline Amaudruz (UDC/GE), sur l'initiative «200 francs, ça suffit» au Centre des médias à Berne.

ArclInfo
2000 Neuchâtel
032/ 723 53 00
<https://www.arcinfo.ch/>

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenmedien
Auflage: 18'578
Erscheinungsweise: täglich



Seite: 16,17
Fläche: 127'710 mm²

Auftrag: 3007101
Themen-Nr.: 320023
Referenz:
ecee12ec-3e16-489c-b730-4303ea9565d4
Ausschnitt Seite: 6/6



MARTIN CANDINAS

Dans un climat courtois, l'élu du Centre a tenté de contrer les arguments de la vice-présidente de l'UDC, venue défendre le texte lancé conjointement avec les Jeunes PLR.

**Tout le monde doit se serrer la ceinture.
Au nom de quoi la SSR devrait-elle être épargnée?"**

CÉLINE AMAUDRUZ
CONSEILLÈRE NATIONALE (UDC/GE)

L'inscription, dans la Constitution, d'une clé de répartition fixe serait une catastrophe pour les minorités linguistiques!"

MARTIN CANDINAS
CONSEILLER NATIONAL (LE CENTRE/GR)

Aujourd'hui, de nombreux acteurs privés aimeraient acheter les droits de diffusion de certains sports, mais en sont empêchés, car ils ne font pas le poids face à la SSR."

CÉLINE AMAUDRUZ

Si on baisse la redevance, tout le monde y perdra – la SSR tout comme les radios et télévisions privées."